



L'authentique histoire des Cathares au Domaine des Escaunes

Circuit francophone valable à partir de 12 participants du 9 AU 15 SEPTEMBRE.

A réserver avant le 30 Août : support@france-privatetravels.com



Le voyage se déroulera successivement en séjour au Domaine des Escaunes à Sernhac et en nuitées au Pays cathare. D'Avignon à Carcassonne, de Saint-Gilles du Gard à Fontfroide, de châteaux cathares en prieurés romans, d'évêques cathares à Innocent III, Simon de Montfort, Dominique de Guzman et Pierre de Castelnau.

4 solutions business pour avancer ! 4 business consulting solutions to go ahead!
www.fbc-solutions.com

FBC-Solutions - 3^{ème} Place Marguis - 92160 Clamart - FRANCE / Tél. : 0033 (0) 83 08 41 36 - Mob. : 0033 (0) 7 82 76 26 28 / fanny.cadudal@fbc-solutions.com
SIRET N°01 526 684 00010 • TVA Intracommerciale FR01 805261484





Le programme :

- **9 Septembre** : Une première journée en Avignon où résidèrent de 1309 à 1377 sept Papes suivis de deux Papes dits schismatiques. Le Palais des Papes, véritable forteresse princière, est l'exemple de la volonté de magnificence des Pontifes qui y attirent les plus grands artistes de l'époque comme Simone Martini et Matteo Giovannetti et aussi le poète Pétrarque. Après le déjeuner, promenade guidée dans le Vieil Avignon sur les traces des Papes : Place des Corps Saints, Jardin des Etudiants, Eglise Saint Agricole, Livrée cardinalice du Cardinal Ceccano.
- **10 Septembre** : Mardi nous prenons l'A9 vers l'abbaye cistercienne de Fontfroide (*XIIIe et XIIIe s.*) qui occupe un site faisant penser à un paysage toscan. Pierre de Castelnau, archidiacre de Maguelone, moine de Fontfroide et légat du pape innocent III comme Raoul de Fontfroide, fut assassiné en 1209, événement qui déclencha la Croisade contre les Albigeois. Après le déjeuner au restaurant de l'abbaye nous partons pour Villeroque-Termenès où en 1321 monta sur le bûcher Guillaume Béliaste considéré comme le dernier martyr cathare. Visite du château-forteresse (*XIIIe et XIVe s.*). Exposition audiovisuelle sur Guilhem Belibaste, dernier 'parfait cathare' et Bernard de Farges, archevêque de Narbonne. Logement à La Bastide Saint Martin à proximité de Carcassonne.
- **11 Septembre** : Mercredi matin visite du village pittoresque de Minerve, plus beau village de France, où se tint le premier bûcher. Jolie petite église romane (*XIe – XVIIe s.*). Musée Hurepel retraçant l'épopée cathare. Déjeuner au Relais Chantovent et route vers Lastours et ses quatre châteaux qui au XIIIe siècle appartenaient à Pierre de Cabaret ardent défenseur de la cause cathare. Simon de Montfort qui dirige la Croisade contre les Albigeois prend Lastours en 1211, Pierre de Cabaret ayant fait reddition. En soirée dîner dans la Cité de Carcassonne et spectacle audiovisuel sur l'histoire de la ville.
- **12 Septembre** : La matinée du jeudi est consacrée à la visite de Carcassonne. Après le lunch nous partons pour deux villages au passé cathare. Fanjeaux où saint Dominique

4 solutions business pour avancer ! 4 business consulting solutions to go ahead!

www.fbc-solutions.com

FBC-Solutions - 3^{ème} Place Marquis - 92160 Clamart - FRANCE / Tél. : 0033 (0) 1 85 08 41 36 - Mob. : 0033 (0) 7 82 76 26 28 / fanny.cadudal@fbc-solutions.com
SIRET N°01 526 484 00010 • TVA Intracommunautaire FR01 805261484





de Guzman fonda l'ordre des Dominicains et tenta, le premier, de convertir les Cathares. Ensuite Arques et son donjon pris par Simon de Montfort en 1210.

- **13 Septembre** : Le vendredi visite de Narbonne, ancienne capitale de la Gaule narbonnaise, résidence des rois wisigoths puis cité archiépiscopale, joua un rôle majeur dans l'histoire des Cathares. Elle possède de nombreux joyaux architecturaux : Palais des Archevêques, Tour Gilles-Aycelin, Cathédrale Saint Just et Saint Pasteur, Musée archéologique qui possède une très riche collection de fresques romaines, Horreum romain en souterrain. Retour vers Sernhac en passant par l'abbatiale de Saint Gilles qui recèle la tombe de Pierre de Castelnau : là où tout a commencé ...
- **14 Septembre** : Le samedi matin, après une dernière conférence de synthèse par Michel Carly, possibilité d'aller au marché d'Uzès ou aux Carrières de Lumières aux Baux : spectacle audiovisuel 'Picasso et les maitres espagnols'.
- **15 Septembre** : Départ après le petit déjeuner

FIN DES SERVICES

Le programme n'aura lieu que si à la date de clôture des inscriptions il y a au moins 12 inscrits. En cas d'annulation du programme, les acomptes versés seront intégralement remboursés.

Conditions générales : Nos prix forfaitaires s'entendent pour des groupes de 12 participants minimum.

Ils comprennent :

- le logement en chambre double avec bain ou douche,
- les petits déjeuners, les déjeuners compris dans le programme, les dîners au Domaine des Escaunes ou à l'hôtel,
- apéritifs et vins compris,
- tous les transports locaux en minibus ou autocar privé, y-compris les navettes de et vers la gare TGV d'Avignon ou l'aéroport de Nîmes.

4 solutions business pour avancer ! 4 business consulting solutions to go ahead!
www.fbc-solutions.com

FBC-Solutions - 3^{ème} Place Marguis - 92160 Clamart - FRANCE / Tél. : 0033 (0) 1 85 08 41 36 - Mob. : 0033 (0) 7 82 76 26 28 / fanny.cadudal@fbc-solutions.com
SIRET N°01 526 484 00010 • TVA Intracommunautaire FR01 805261484





- Ils comprennent également les tickets d'accès aux sites et monuments visités et l'utilisation du Domaine des Escaunes, de ses jardins, parking et piscine.

Ils ne comprennent pas :

- les déjeuners mentionnés « libres » au programme
- le transport des participants depuis leur domicile jusqu'aux gares d'Avignon ou Nîmes ou l'aéroport de Nîmes (et vice-versa),
- les boissons prises en dehors des repas.
- Les dépenses personnelles
- Les extras à l'hôtel
- Les assurances annulation, assistance et rapatriement

Option Assurance-annulation sans conditions : Cette formule *facultative* prémunit le participant contre la perte sévère que constitue souvent une annulation d'inscription dans les conditions classiques. Elle garantit en effet – moyennant 5 % du forfait total (minimum 20 €) – le remboursement des sommes versées pour le voyage ou séjour à l'exception d'une franchise de 8 % du prix du voyage (minimum 30 €) si l'annulation a lieu à plus de 3 jours et de 15 % si l'annulation a lieu à 3 ou à moins de 3 jours du début du programme.

Seuls impératifs :

- Souscrire l'assurance au moment de l'inscription.
- Ne pas annuler une fois le programme entamé
- Régler simultanément cette somme avec l'acompte

Le remboursement intervient dans les trois semaines suivant l'annulation confirmée par écrit.

